



Monsieur Dominique ESCARON Maire

Hôtel de Ville La Charmette 38700 LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE

Grenoble, le

0 6 DEG. 2023

Suivi par : Anne-Cécile BLANC @ - anne-cecile.blanc@grenoblealpesmetropole.fr

011146

Pôle environnement et services publics - Direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air

Nos réf: DTE/ACB/JCA/23LT344

Objet : Information sur le dispositif Voltalis : un boitier destiné aux foyers et gérants de locaux professionnels pour piloter leur chauffage électrique (gratuit et sans engagement)

Cher

Monsieur le Maire, Dominique

Conformément à la délibération du conseil métropolitain du 29 septembre dernier, la Métropole s'est engagée, par une convention de partenariat, à favoriser la mise en relation entre les habitantes et habitants et/ou les entreprises et Voltalis.

Pour rappel, la société Voltalis porte un dispositif de pilotage de la consommation électrique au service de l'effacement électrique. Pour le système électrique, le pilotage de la consommation permet de réduire la demande d'électricité d'une région ou du pays de façon prédictible et en temps réel afin de limiter les risques de déséquilibres sur le réseau et ce, en alternative à l'activation de moyens de production coûteux et fortement carbonés, généralement des centrales thermiques au gaz, au fioul ou au charbon. Le développement de capacités de pilotage de la consommation électrique s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par les politiques publiques de transition énergétique, notamment au travers de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Ce dispositif consiste concrètement en l'installation, chez l'utilisateur, d'un boîtier connecté sur les radiateurs électriques, permettant leur arrêt à distance, pendant une dizaine de minutes (sans impact sur le confort), lors d'un pic de consommation prévisionnel.

Il apporte en plus une solution de programmation des radiateurs électriques (via une application « MyVoltalis »), à disposition des utilisateurs, pour pouvoir programmer leur chauffage en fonction de leur présence ou d'un besoin différencié jour/nuit, et suivre leurs consommations.

L'effet du dispositif, comprenant l'effacement en heures de pointe pilotée à distance, et la programmation des radiateurs électriques par une interface simple par l'utilisateur, peut générer une économie pouvant aller jusqu'à 15% pour les utilisateurs équipés, et éviter 70% d'émissions de CO₂ (étude carbone 4, pendant la durée de vie des boîtiers). En effet, l'effacement en heure de pointe permet d'éviter une production d'électricité complémentaire thermique très carbonée.

Agréé et rémunérée par RTE via ses appels d'offre au titre de la capacité d'effacement générée, l'entreprise propose une offre totalement gratuite pour le consommateur et pour la Métropole. A noter qu'il n'existe actuellement aucun autre opérateur d'effacement sur le secteur résidentiel proposant une offre gratuite.

La solution Voltalis favorise les économies liées à l'usage du chauffage électrique et peut ainsi contribuer à la sobriété définie comme un axe essentiel pour atteindre l'objectif de réduction de 22% des consommations globales en 2030 par rapport à 2013, fixé par le Schéma directeur énergie de la Métropole en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Métropolitain.

Concrètement, Voltalis va réaliser des opérations de porte à porte sur toutes les communes ayant un potentiel de plus de 100 logements chauffés à l'électricité (données INSEE) en ciblant les logements, les locaux commerciaux et les entreprises équipés de chauffage électrique pour leur proposer cette solution gratuite et sans engagement et répondre à leurs questions. Lors de ces démarches, les représentants de la société Voltalis présenteront un exemplaire du trivolet d'information et du courrier de la Métropole que vous trouverez en pièce-jointe.

Au préalable, la société Voltalis informera la gendarmerie et prendra surtout contact avec vos services pour leur expliquer la démarche et voir si des actions d'information peuvent être réalisées dans votre commune (communication sur les panneaux à message variable, au sein de votre journal local, sur votre site web ...) sur la base d'un kit de communication qui comprend l'affiche ci-jointe. Une information a également été faite mi-octobre dernier à votre DGS par les services de la Métropole.

La communication autour de cette solution favorable à la sobriété énergétique, portée par Voltalis et soutenue par la Métropole est aussi l'occasion de relayer l'information sur les dispositifs métropolitains d'aide à la rénovation énergétique.

Le cadencement prévisionnel de Voltalis prévoit un démarrage du porte à porte à la fin du mois de novembre 2023 sur le nord de la métropole, une poursuite de l'opération sur l'hiver 2024 sur Grenoble et le sud-est de la métropole et enfin un développement sur l'ensemble du territoire sur la deuxième partie de l'année 2024.

Pour plus de renseignements, Voltalis est joignable au 04 56 60 87 47 et à contactgam@voltalis.com, ou visitez www.voltalis.com.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition en tant que de besoin.

Je vous remercie de votre soutien et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à toi

Le Vice-président chargé de l'air, de l'énergie et du climat,

Pierre VERRI

Pièces jointes : trivolet et courrier de la Métropole à destination des habitantes et habitants - trivolet et courrier à destination des professionnels - affiche



A l'attention des habitantes et des habitants de la Métropole

Grenoble, le

1 4 NOV. 2023

Pôle environnement et services publics Direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air Nos réf : DTE/HPO/ACB/23LT342

Objet : Information sur le dispositif Voltalis, boitier gratuit pour piloter votre chauffage électrique

Madame, Monsieur,

Pour répondre au défi majeur du réchauffement climatique lie aux émissions massives de gaz à effet de serre et pour limiter les consommations énergétiques qui pèsent de plus en plus sur le budget des ménages, la Métropole s'est fixée pour ambition de réduire, entre 2013 et 2030, de 22% les consommations énergétiques du territoire et de 30% la consommation d'énergies fossiles tout en augmentant de 35% la production locale d'énergies renouvelables et de récupération.

Dans ce contexte, en complément des nombreuses initiatives métropolitaines, la Métropole soutient l'initiative de Voltalis, opérateur certifié, rémunéré par RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français, pour l'atténuation des pics de consommation sur le réseau.

Cette entreprise française propose l'installation gratuite d'un boîtier connecté sur tous vos radiateurs électriques, pour vous permettre de mieux maîtriser vos consommations en les pilotant intelligemment et donc de faire des économies sur votre facture d'électricité.

Cette solution permet également de limiter les émissions de gaz à effet de serre en atténuant les pics de consommation qui nécessitent la mise en route de centrales à charbon, fuel ou gaz pour produire de l'électricité. En effet, son principe est de réduire, sur une courte durée (en général une dizaine de minutes), la consommation des appareils électriques de chauffage aux moments des pics de consommation sans détériorer le confort. Pilotées par Voltalis et réalisées simultanément sur des milliers de logements, ces réductions de consommation permettent de limiter la production d'électricité pendant les périodes de pointe, et par conséquent le recours à des énergies fossiles. Cette démarche participe également à la sécurité de l'approvisionnement électrique de toutes et de tous.

L'installation de ce boîtier, réalisée par un électricien agréé, est gratuite et sans engagement quant à son utilisation. Ce boîtier vous permet également de bénéficier d'un espace personnel sécurisé accessible via une application mobile ou sur internet : il vous offre la possibilité de piloter votre chauffage à distance et de suivre votre consommation pour réaliser des économies d'énergie.

Tous les habitantes et toutes les habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires d'un logement chauffé à l'électricité, peuvent solliciter l'installation de ce dispositif, et cela sans engagement.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à votre rencontre pour vous présenter ce dispositif et vous proposer son installation. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Si vous n'êtes pas éligible à l'offre de Voltalis car vous n'êtes pas chauffé à l'électricité, vous pouvez dans tous les cas suivre et réduire vos consommations d'électricité, de gaz et d'eau grâce à l'outil gratuit de la Métropole : Métroénergie. Pour cela, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies.

Je vous invite à participer à cette initiative qui vient compléter un panel de dispositifs mis en place par la Métropole pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie, consultable à la rubrique : grenoblealpesmetropole.fr/energie du site web métropolitain.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-président chargé de l'air, de l'énergie et du climat,

Pierre VERRI



A l'attention des gérants de commerces et de locaux professionnels de la Métropole

Grenoble, le

1 4 NOV. 2023

Suivi par : Anne-Cécile BLANC © 04.85.59.83.57 – <u>anne-cecile.blanc@grenoblealpesmetropole.fr</u>
Pôle environnement et services publics - Direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air

Nos réf : DTE/ACB/JCA/23LT343

Objet : Information sur le dispositif Voltalis, boitier gratuit pour piloter votre chauffage électrique

Madame, Monsieur,

Pour répondre au défi majeur du réchauffement climatique lié aux émissions massives de gaz à effet de serre et pour limiter les consommations énergétiques qui pèsent de plus en plus sur le budget des ménages mais aussi des entreprises et des commerçants, la Métropole s'est fixée pour ambition de réduire, entre 2013 et 2030, de 22% les consommations énergétiques du territoire et de 30% la consommation d'énergies fossiles tout en augmentant de 35% la production locale d'énergies renouvelables et de récupération.

Dans ce contexte, en complément des nombreuses initiatives métropolitaines, la Métropole soutient l'initiative de Voltalis, opérateur certifié, rémunéré par RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité français, pour l'atténuation des pics de consommation sur le réseau.

Cette entreprise française propose l'installation gratuite d'un boîtier connecté sur tous vos radiateurs électriques, pour vous permettre de mieux maîtriser vos consommations en les pilotant intelligemment et donc de faire des économies sur votre facture d'électricité.

Cette solution permet également de limiter les émissions de gaz à effet de serre en atténuant les pics de consommation qui nécessitent la mise en route de centrales à charbon, fuel ou gaz pour produire de l'électricité. En effet, son principe est de réduire, sur une courte durée (en général une dizaine de minutes), la consommation des appareils électriques de chauffage aux moments des pics de consommation sans détériorer le confort. Pilotées par Voltalis et réalisées simultanément sur des milliers de logements, ces réductions de consommation permettent de limiter la production d'électricité pendant les périodes de pointe, et par conséquent le recours à des énergies fossiles. Cette démarche participe également à la sécurité de l'approvisionnement électrique de toutes et de tous.

L'installation de ce boîtier, réalisée par un électricien agréé, est gratuite et sans engagement quant à son utilisation. Ce boîtier vous permet également de bénéficier d'un espace personnel sécurisé accessible via une application mobile ou sur internet : il vous offre la possibilité de piloter votre chauffage à distance et de suivre votre consommation pour réaliser des économies d'énergie. Ce service est disponible que vous soyez propriétaires ou locataires de vos locaux.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à votre rencontre pour vous présenter ce dispositif et vous proposer son installation. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Je vous invite à participer à cette initiative qui vient compléter un panel de dispositifs mis en place par la Métropole pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie, consultable à la rubrique suivante : grenoblealpesmetropole.fr/energiepros du site web métropolitain.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition pour toute information complémentaire sur l'ensemble de ses dispositifs.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Vice-président, en charge de l'air, de l'énergie et du climat

Pierre VERRI

Vous êtes chauffés à l'électrique? Voltalis vous aide à réaliser

des économies d'énergie!



15% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE!







Le mot du Vice-président de Grenoble Alpes Métropole

Soutien au déploiement du dispositif Voltalis

Dans le cadre du Plan Climat Energie métropolitain, la Métropole se mobilise pour vous accompagner dans vos efforts au quotidien pour réaliser des économies d'énergie et ainsi limiter vos factures.

Ainsi, Grenoble Alpes Métropole soutient l'initiative de Voltalis permettant aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement et sans engagement d'un thermostat connecté au service de la réduction de leur consommation d'électricité. Cette initiative permet aussi de limiter nos émissions de gaz à effet de serre en atténuant les pics de consommation qui nécessitent la mise en route de centrales (charbon, fuel, gaz...) pour produire de l'électricité.

Je vous invite à participer à cette initiative qui vient compléter un panel de dispositifs mis en place par la Métropole pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie.

Pierre VERRI, Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole, Chargé de l'énergie, de l'air et du climat Renseignez-vous sur les dispositifs d'aide en faveur des économies d'énergie de la www.grenoblealpesmetropole.fr/energie

Pilotez et maîtrisez

vos consos

MyVoltalis, votre espace personnel pour aller encore plus loin dans les économies !







Les points forts:

- Programmation intelligente
- Contrôle à distance des radiateurs
- ▶ Pilotage des modes (rapide, confort...)
- Suivis de consommation
- Alertes et conseils
- Configuration simple et rapide
 - Support adhérent 6 jours / 7

Une contribution à la sécurité du réseau national

Comment ça marche?

- Lorsque la demande en électricité dépasse la production disponible, des risques de coupures sur le réseau peuvent survenir.
- À ces moments, Voltalis peut moduler la consommation des appareils de chauffage, tout en préservant votre confort.
- Ce geste solidaire soulage le réseau électrique lorsque c'est nécessaire, réduit les risques de délestages et **les émissions** de CO2.

Pourquoi c'est gratuit?

Avec Voltalis, vous contribuez à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la transition énergétique. Voltalis est directement rémunérée par le système électrique pour les services rendus.



200 000 foyers en France, adoptez Voltalis! Comme plus de

d'installation, contactez les Pour plus d'informations et profiter d'un rendez-vous conseillers Voltalis

ou par email

contactgam@voltalis.com



Les avantages

pour vous

- Un thermostat connecté et innovant, installé gratuitement chez vous en 2h30*,
- Une application de pilotage du chauffage électrique et de suivi de consommation,



Gratuit





O.A.

d'émissions 302- a,nbsnC de CO₂



Connecté



Vous êtes chauffés à l'électricité?

Faites-vous équiper gratuitement piloter votre chauffage et réaliser d'un thermostat connecté pour jusqu'à 15% d'économies!



'Installation réalisée par un technicien agréé, pour un

logement standard avec 4 radiateurs à équiper.

Économique | Écologique | Solidaire

Prenez dès maintenant un rendez-vous!

Pour convenir d'un rendez-vous d'installation, contactez nos conseillers PRO:

par téléphone:

ou par mail:

contactgam@voltalis.com



adaptée à tous les métiers Une solution innovante

mieux maîtriser vos consommations de chauffage électrique, quelle que soit votre Voltalis PRO, c'est la solution idéale pour activité



Commerces de proximité



Agences et bureaux



Bâtiments publics



Locaux professionnels



Artisans

pour vous

Les avantages



d'économies Jusqu'à 15% d'énergie



Connecté d'émissions de Jusqu'à -70%





Vos locaux sont chauffés à l'électricité ?



Professionnels, faites-vous équiper gratuitement d'un piloter votre chauffage thermostat connecté pour jusqu'à et réaliser d'économies

Le mot du Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole

Soutien au déploiement du dispositif Voltalis

Dans le cadre du Plan Climat Energie métropolitain, la Métropole se mobilise pour vous accompagner dans vos efforts au quotidien pour réaliser des économies d'énergie et ainsi limiter vos factures.

Ainsi, Grenoble Alpes Métropole soutient l'initiative de Voltalis permettant aux habitants du territoire, chauffés à l'électricité, de bénéficier gratuitement et sans engagement d'un boitier innovant au service de la réduction de leur consommation d'électricité. Cette initiative permet aussi de limiter nos émissions de gaz à effet de serre en atténuant les pics de consommation qui nécessitent la mise en route de centrales (charbon, fuel, gaz...) pour produire de l'électricité.

Je vous invite à participer à cette initiative qui vient compléter un panel de dispositifs mis en place par la Métropole pour vous aider à réduire vos consommations d'énergie.

Pierre VERRI, Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole, Chargé de l'énergie, de l'air et du climat

Renseignez-vous sur les dispositifs d'aide en faveur des économies d'énergie de la Métropole : www.grenoblealpesmetropole.fr/energiepros

Pilotez et maîtrisez vos

consommations

MyVoltalis PRO, l'outil de gestion du chauffage et de suivi de consommation adpaté à votre activité







Les points forts:

- Programmation intelligente en fonction de votre activité
- Contrôle à distande des températures
- Modes rapides
- Suivis de consommation
- Alertes et conseils
- Configuration simple et rapide
- Support adhérent 6 j/ 7

Une contribution à la sécurité du réseau national

A quoi ça sert?

Lorsque la demande en électricité dépasse la production disponible, il y a des risques de délestages sur le réseau national et votre activité économique est en risque.

À ces moments critiques, Voltalis peut réduire brièvement la consommation des appareils de chauffage, sans gêner votre activité et en préservant votre confort.

Cette action **soulage le réseau électrique** aux bons moments, réduit les risques de délestages et **les émissions de CO**₂.

Pourquoi c'est gratuit ?

Avec Voltalis, vous contribuez solidairement à la sécurité de l'alimentation électrique de tous les Français et à la transition énergétique. Voltalis est directement rémunérée par le système électrique pour les services rendus.

